



Inauguration de la patinoire

Vendredi 10 décembre 2021
à 18h30 . place de la Liberté



 02 40 94 68 57 . www.treillieres.fr

Patinoire

Du vendredi 10 au dimanche 26
décembre 2021

Place de la Liberté
Horaires sur www.treillieres.fr . Tarif 2 €

 02 40 94 68 57 . www.treillieres.fr

Marché de Noël

50 exposants . 1 feu d'artifice . 1 repas

Samedi 11 décembre 2021
10h-22h . Avenue du Général-de-Gaulle

 02 40 94 68 57 . www.treillieres.fr

Feu d'artifice

Samedi 11 décembre à 19h30
Rue Simone-de-Beauvoir à Treillières

 02 40 94 68 57 . www.treillieres.fr



Léa, 22 ans,
animatrice périscolaire
et de centres de loisirs,
école Joseph-Fraud :

« Cela fait plus d'un an que
j'exerce cette activité, après m'être
réorientée dans ce domaine qui
m'intéressait davantage. Je dispose
désormais d'un contrat de 35 heures
et de la moitié des vacances
scolaires. J'ai beaucoup de plaisir à
encadrer ces enfants sur différents
moments de la journée. »



Et si vous deveniez animateur périscolaire ?

On appelle "temps périscolaire" le moment passé à l'école en dehors des cours obligatoires : le matin, le soir ou pendant la pause du déjeuner. Ce temps est en général consacré à des activités variées, et des instants calmes ou tout simplement dédiés au bon déroulement de la pause méridienne, à la cantine. Pour leur bonne organisation, la ville de Treillières recherche des animateurs périscolaires pour le temps du midi. Du temps de disponible sur cette plage horaire ? L'équipe municipale vous accueillera avec le sourire. Pas de barrière d'âge ni de qualification, le Service enfance jeunesse est prêt à vous former, vous accompagner et même à vous supporter ! Que vous soyez retraité, en

recherche d'emploi, d'un complément d'activité, ou juste porté par une volonté de vous sentir utile !
Pour toute candidature : Service des ressources humaines de la ville, ressourceshumaines@treillieres.fr et tél. 02 40 94 64 16

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).

Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h

Numéro 91 : Déc. - Janv. - Fév. 2022 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer

Responsable de la rédaction : Béatrice Miermont

Crédits photos : Mairie de Treillières • DR • © L. Bouvier-Fotolia

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 4700 exemplaires

Distribution : Guy W. Services



Sommaire



Événements **P4**

Portrait **P7**

Enfance Éducation Jeunesse **P8**



Partageons nos passions **PI0**

Grands projets mobilité **PI2**

Quand Noël apporte
un peu de chaleur en ville **PI3**



CCEG **PI6**

Solidarité-Familles **PI7**



Compétences municipales **PI8**

Travaux **PI9**

Vos élus ont voté **P20**

Expression libre **P22**

Culture **P23**

Économie **P24**

C'est pratique **P26**

Agenda **P27**



L'AVANT-PROPOS DU MAIRE

Chères Treilliéraises et chers Treilliérains

Noël marque dans nos foyers une parenthèse au cœur de l'hiver. Un moment où la chaleur et le partage prennent tout leur sens. C'est également un moment où, hélas, l'isolement et la précarité se font plus douloureux. Je salue ici l'action des bénévoles, des équipes du CCAS engagées auprès des personnes isolées, en situation de précarité ou dans la peine. Consciente de l'évolution de notre commune et des besoins grandissants en termes de solidarité, l'équipe municipale a recruté en cette fin d'année une chargée d'accompagnement social qui prendra la direction du CCAS.

La fin d'année marque aussi le temps des bilans... La création du groupe scolaire dont l'ouverture est prévue en septembre 2025 nous oblige à revoir ou à différer certains projets. Cependant, notre Programme Pluriannuel d'investissements proposera un investissement notre programme d'investissements sur les années à venir s'élève à 17 millions d'euros. Le budget 2022 qui sera présenté dans quelques semaines a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ; de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt (2 426 000€ d'emprunt pour 17 millions d'investissements entre 2021 et 2025). Les projets auxquels vous êtes attachés demeurent notre priorité (sécurisation des routes, réhabilitation des bâtiments, salles associatives, équipements culturels...) et sont maintenus. Soyez assurés que mon équipe et moi-même œuvrons au quotidien, dans le respect des finances publiques, à pérenniser la qualité de vie que vous avez choisi en demeurant à Treillières.

Le temps des fêtes de Noël est venu et la frénésie d'achats qui en résulte me pousse à attirer votre attention sur l'importance de soutenir notre commerce de proximité. Nos commerçants ont su résister à la crise. Ils ont su se renouveler, se réinventer. En achetant treilliérain pendant la période de Noël, nous restons solidaires de leurs efforts.

Noël est également synonyme de magie et d'émerveillement. Les illuminations, la patinoire, le marché de Noël et le feu d'artifice rythmeront les fêtes de Noël. Le programme proposé cette année enchantera une nouvelle fois les petits et grands, de Treillières et d'ailleurs. Une boîte aux lettres de Noël installée sur la place du marché recueillera les vœux de Tous tandis que l'équipe municipale assurera pour la deuxième année consécutive une distribution de chocolat les dimanches 12 et 19 décembre.

A l'approche de la fin d'année 2021, nous espérons que la situation sanitaire reste stable et que vous passerez les fêtes de fin d'année avec sérénité entouré de vos familles et de vos amis. Mon équipe et moi-même vous donnons rendez-vous à la cérémonie des vœux le 12 janvier.

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Le maire, Alain Royer.

Semaine bleue

Un bel engouement des générations mélangées

Chaque année, la Semaine bleue est l'occasion pour les seniors de se retrouver lors d'activités variées. Cette année, elle avait une saveur particulière après ces périodes de confinement. Sur Treillières début octobre, ce fut l'effervescence notamment à la résidence services *L'Angélique bleue*, dont les équipes avaient concocté un programme riche en rencontres et découvertes, en partenariat avec les structures communales*. Conte en musique, danse zumba gold, dégustation à l'aveugle de saveurs pour la semaine du goût avec le chef, préparation d'une soirée pizza avec Ado'Gesvres... Sans oublier la dictée intergénérationnelle qui a réuni cette année encore de nombreux Treilliérains, de tous âges.

* résidence Les Sources du Verdet, la seniors DOMITYS, le Mail'Âge, l'Amicale des retraités, les accueils de loisirs et les écoles.

Label ville sportive
Treillières sur le podium ?

Pour la deuxième fois, la municipalité s'est portée candidate au label Ville sportive. Les membres du comité régional olympique et sportif ont ainsi visité la commune, accompagnés d'élus et de techniciens. La politique sportive et son budget, les projets à court et moyen terme ont été évoqués. Une visite guidée de l'ensemble des installations a ensuite permis au jury de mesurer l'importance accordée aux activités sportives. « L'action est désormais bien engagée, le verdict pour l'obtention du label tombera le 18 décembre », indique Jean-Marc Colombat, adjoint au maire délégué notamment à la vie locale et au sport. « Plus d'une centaine de critères sont retenus par le jury pour l'obtention des flammes : ils s'attardent aussi bien sur le nombre de licenciés dans les associations, que le nombre de manifestations ou d'équipements sportifs sur la commune ».

Participation citoyenne
20 référents de villages au travail

« Faciliter la proximité des Treilliérains avec l'équipe municipale », tel est bien l'objectif souhaité par le maire Alain Royer, à l'occasion du tirage au sort des référents de villages, le mois dernier en mairie, en présence de jeunes élus. « C'est véritablement ce que l'on peut appeler la démocratie participative, et je suis heureux que des habitants s'investissent de la sorte dans

cette nouvelle instance. » Pour mener à bien cette mission, la commune a été divisée en neuf secteurs, avec deux à trois référents correspondants. Un budget annuel sera alloué pour mener à bien les projets qui en découleront. « L'objectif est aussi de parvenir à un partage des expériences et des points de vue », assure le maire.

Musique

La salle Boris-Vian monte le son



Le lieu était resté silencieux pendant une longue période. Voici que la salle municipale Boris-Vian retrouve une seconde jeunesse et surtout des usagers musiciens. Attendant au complexe sportif Héraclès, la salle est depuis quelques semaines mise à disposition par la ville à destination de groupes de musique pour exercer des répétitions ponctuelles, à titre gracieux. À condition que soit conclue préalablement avec la ville une convention de mise à disposition, précisant les conditions d'utilisation et les engagements des groupes de

musique : activités, horaires, propreté, consignes de sécurité... Autre impératif : au moins un membre du groupe devra être domicilié à Treillières. C'est le cas d'Erwan, guitariste soliste du groupe Overdose, en répétition ce soir-là. Avec Samuel (Bassiste), Frédéric (batter), Maxime (guitariste rythmique) et Louis-Philippe (chanteur), les cinq garçons dans le vent apprécient « cet espace bien équipé et facilement accessible. Une chance pour notre groupe ! »

Infos au 02 40 94 61 85

Médaille de la famille
Solliciter cette distinction nationale

Chaque année, la préfecture invite les CCAS (Centres communaux d'action sociale) à recevoir les candidatures des personnes désirant obtenir la médaille de la famille. Cette distinction est décernée « aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la nation. »

● Les personnes intéressées peuvent faire la demande avant le 17 décembre au CCAS. La médaille de bronze est décernée lorsque la personne élève ou a élevé quatre ou cinq enfants. La médaille d'argent, lorsque le nombre d'enfants est de six ou sept. La médaille d'or, lorsque le nombre d'enfants est de huit et plus.

Infos au 02 40 94 52 42 ou par courriel ccas@treillieres.fr

Conseil des sages

Porter sa candidature jusqu'au 15 décembre

Instance de participation citoyenne et outil de la démocratie locale, le Conseil des sages est composé par des personnes âgées de 62 ans minimum, disponibles et dynamiques, qui mettent leurs compétences et savoir-faire au service de leur commune. Le Conseil se renouvelle actuellement et il est possible de faire acte de candidature jusqu'au 15 décembre.

Présidée par le maire, l'Assemblée plénière s'articule en différentes commissions thématiques et a pour objectif d'éclairer le conseil municipal sur des questions d'intérêt général. Le Conseil des Sages donne son avis sur des sujets municipaux, il peut aussi être à l'initiative de projets et de réflexions à mener.

● Conditions pour être candidat :

Être inscrit sur les listes électorales de la commune, habiter à Treillières, être retraité ou libéré de toutes les obligations professionnelles, être déchargé des mandats politiques ou syndicaux ; ne pas détenir de poste de présidence d'association sur la commune et ne pas avoir fait plus d'un mandat au sein du Conseil des Sages.

La réunion d'installation est prévue le 13 janvier.
Infos au 02 40 94 61 85

Personnes âgées

Le label Bleuets de France pour Les Sources du Verdet

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées Les Sources du Verdet a rejoint la charte du Bleuets de France. Ce label distingue ces résidences comme lieux de défense des droits et d'accompagnement social des anciens combattants et victimes de guerre.

C'est le deuxième établissement de Loire-Atlantique à se voir attribuer le label Bleuets de France, décerné par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. La résidence pour personnes âgées dépendantes Les Sources du Verdet de Treillières a ainsi été reconnue officiellement pour ses valeurs humaines et la qualité de ses prestations : la sécurité matérielle et médicale, le bien-être, la préservation de l'autonomie des résidents, la qualité des prestations fournies et la bienveillance.

« Une Histoire dont on est fier »

En présence du maire Alain Royer et différentes élus communaux et départementaux, une cérémonie avait été organisée en octobre dernier pour valoriser l'action de la résidence, engagée à accueillir en priorité les anciens combattants ou leurs veuves. « Les résidences labellisées Bleuets de France s'engagent à entretenir et transmettre la mémoire des personnes qui ont combattu pour la France, et c'est un message important de respect des anciennes générations et de leur histoire dont nous sommes fiers », a souligné le maire. Ce jour-là, Thérèse Lebrun, veuve d'un ancien



combattant et résidente des Sources du Verdet, dévoilait la plaque officielle du label Bleuets de France.

« L'expression du vivre ensemble »

Jean-Luc Rubeillon, directeur de l'établissement, voit dans ce label « une initiative généreuse de solidarité. Cette transmission du souvenir et de la mémoire est le reflet de notre prise en

charge quotidienne, résolument humaniste, des personnes âgées dépendantes que nous accueillons ici. » « Une prise en charge qui se veut l'expression du vivre ensemble », complète Sylvain Merino, qui préside Les Bruyères association, « un vivre ensemble qui entend décloisonner les générations, rompre les solitudes et les précarités dont les seniors sont souvent les victimes silencieuses ».

Vie associative

Rendez-vous fin janvier 2022

Engager un dialogue constructif en rassemblant les associations autour de problématiques communes et en apportant des réponses par l'exemple et le témoignage des savoirs faire associatifs et de personnes ressources. Une première édition des Assises de la vie citoyenne et associative permettra d'assurer le renouvellement et la diversité des offres associatives, accompagner l'implication et l'engagement citoyen pour maintenir un tissu actif et représentatif ou encore favoriser la promotion et la valorisation des initiatives associatives font partie des objectifs de ce rendez-vous.

Rendez-vous le samedi 29 janvier 2022 dans les locaux de l'Espace La Chesnaie.



Nathalie roule pour les autres

À peine née, l'association treillérienne Transport solidaire compte déjà de nombreux membres pour soutenir les plus fragiles dans leurs déplacements. Nathalie fait partie de ses chauffeurs bénévoles. « Une évidence » pour cette adepte de la solidarité active.



« Ma vie, c'est aider les autres, me sentir utile ». Pour Nathalie Massé, la première victoire est déjà acquise : « l'association vit et répond à un besoin, vraiment utile. » Des enfants devenus grands, une vie professionnelle désormais derrière elle, cette infirmière de métier avait tout simplement « besoin de poursuivre quelque chose ». Certes, depuis un an et le début d'un bénévolat aux Restos du cœur, Nathalie se sentait déjà bien investie, tournée vers les autres, comme une philosophie du quotidien directement inspirée de sa vie qui

l'entoure. Il y a quelques années, c'était un engagement au sein de la fcpce du collège de ses filles, puis à l'école de musique. « Partout où je pouvais me rendre utile, je proposais mes services et mon temps ». Comme à l'occasion de maraudes à laquelle elle participait à Nantes, au moment de Noël. Nathalie explique cette soif du dévouement par une fibre familiale portée sur la solidarité. Là, en prenant le volant un jour par semaine et en accompagnant des personnes en difficulté de mobilité, la très jeune retraitée continue de « prendre du plaisir autour d'un lien social consolidé. » « C'est tout simple », résume-t-elle. « J'aime aller vers les autres, je n'hésite pas une seconde. Ça me rend heureuse ainsi. »



Karl, toque chef

Il connaît trop bien Treillières, Karl Fontaine. École Alexandre-Vincent, collège du Haut-Gesvres puis une formation aux arts culinaires à l'Institut Paul-Bocuse à Lyon. Viennent alors les voyages : un établissement renommé dans le sud de la France, puis le restaurant Paul-Bocuse de Shanghai, et la haute gastronomie au Canada. « Là-bas, j'ai appris le métier de cuisinier, et évolué à tous les postes ». Retour à Nantes pour une nouvelle expérience dans un étoilé Michelin, avant un autre restaurant coté en Angleterre, « en tant que sous-chef. J'y ai appris la rigueur, la pression d'équipe ». Aujourd'hui chef formateur, Karl élargit son activité en proposant différentes prestations à domicile : dîners gastronomiques, cours de cuisine, découvertes de produits... « J'essaie de faire partager des saveurs surprenantes, inspirées de mes voyages ». La cuisine est pour Karl bien plus qu'une technique, « c'est une initiation aux sensations, une ode à la curiosité ». Karl vise haut, des produits d'exception et un niveau de gamme élevé, « pour se faire plaisir et pour que la dégustation devienne un moment inoubliable. » Avis aux papilles curieuses !

Infos sur le site karlfontainechef.wixsite.com/kfontaine

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

En route pour la sécurité routière

Apprendre les comportements qui permettent de se déplacer en sécurité et de faire face aux situations de danger s'acquière dès le plus jeune âge. À l'école Alexandre-Vincent, une programmation sur trois semaines d'activités pédagogiques a ainsi participé à préparer les élèves de CM2 à la pratique du vélo : vérification des deux-roues, séances de sécurité, d'équipement, de maniabilité... Chaque classe a ainsi pu se frotter aux réalités de la circulation cycliste et piétonne grâce à un parcours organisé dans la cour. Ce jour-là, Gaël Richard distillait conseils et préventions élémentaires. Cet "initiateur de mobilité à vélo" entend former tous les enfants à une sécurité optimum : « j'ai beaucoup de plaisir à partager mes expériences et apprentissages assimilés après des années et des milliers de kilomètres en déplacement quotidien à vélo. Je suis là pour leur faire adopter les bons



réflexes : le regard, la posture du corps, les doigts en permanence sur les freins... » Chaque élève à la fois piéton, passager ou rouleur, a pu ainsi conforter son apprentissage à l'occasion de

situations pratiques, qu'ils pourront mettre en œuvre chaque jour dans les rues de Treillières.

ÉCOLE PAULINE-KERGOMARD

Atténuer la peur de la blouse blanche

Ils ont entre 4 et 6 ans. Leur doudou à la main, les enfants sont venus ce jour-là faire soigner leur petit compagnon à la faculté de médecine à Nantes. C'était "l'hôpital des nounours" : une semaine durant, les étudiants en médecine ont ainsi reçu des enfants pour leur faire découvrir en douceur le milieu hospitalier. Et pour ce faire, les enfants ont apporté leur doudou.

C'est ainsi que deux classes de grande section de l'école Pauline-Kergomard ont été accueillies par des étudiants en médecine, mais aussi en pharmacie, en dentaire, en kinésithérapie, en or-



thophonie... C'est l'enfant qui indique les symptômes : un pied cassé, un mal de ventre, une brûlure. Les nounours ont ainsi eu le droit à un examen et un diagnostic, notamment à l'occasion de différents ateliers : radiographie, chirurgie, sage-femme... De quoi comprendre et mieux appréhender le monde médical, parfois effrayant, et

pourquoi pas susciter des vocations. « On organise cet événement tous les ans pour aider les enfants à se sentir plus à l'aise dans le milieu médical », indique Séverine, étudiante en médecine. « C'est pour qu'ils aient moins peur si un jour ils doivent se rendre à l'hôpital pour être confrontés aux soins. »

PROF EXPRESS

Pour ne plus bloquer sur son devoir...



Depuis la dernière rentrée scolaire, la ville de Treillières a adhéré à un dispositif de soutien scolaire au service des familles : Prof express met ainsi en relation des élèves et leurs familles avec des enseignants, qui leur viennent en aide. Et ça marche !

« J'ai connu l'existence de ce dispositif par la mairie, qui nous avait préalablement envoyé une enquête pour savoir si nous étions intéressés », raconte Samia, une mère de famille de quatre enfants habitant Treillières depuis quelques années. « J'avais répondu favorablement. J'ai ensuite été informée du lancement de Prof Express via le compte Instagram de Treillières. » L'inscription, facile et rapide, a été effectuée depuis le site internet dédié. « Nous avons été recontactés pour fournir un justificatif de domicile puis avons reçu un lien de connexion » permettant à Samia d'inscrire Camil (élève de 3^e), Asma (5^e), Anis (en CM1) et Naouel (en CM2).

Soutien en anglais et en mathématiques

Asma a ainsi pu revoir un cours d'anglais, non compris par son enfant, avec un professeur en ligne qui lui a donné de bons conseils. « À la fin du cours, ma fille avait le sourire. » Durant cette année scolaire charnière qu'est la troisième, Camil a quant à lui bénéficié de l'aide d'un enseignant en ligne de mathématiques : « Suite à un devoir qu'il avait rendu en classe, des exercices étaient faux et il était nécessaire de les corriger pour le lendemain. Deux minutes seulement après avoir formulé sa requête sur Prof express, un professeur l'a rappelé. Il a pris le temps de reprendre les points délicats, une session d'aide en ligne qui a permis à Camil d'être débloqué et de comprendre la suite », explique Samia.

Utile pour les élèves, et leurs parents

Avec ce dispositif, le collégien profite pleinement des services disponibles sur son espace personnel. Dans le cadre de la préparation au brevet par exemple, Camil a régulièrement consulté les cours de maths, de français et d'histoire géographie, disponibles dans l'onglet "révision brevet", afin de préparer un examen de trois heures. « Mon fils parcourt régulièrement les fiches de cours et les vidéos proposés dans les modules de ressources pédagogiques ». Autant de services en ligne à la demande qui facilitent le quotidien de l'élève, et rassurent les parents, qui n'ont pas toujours le temps disponible pour soutenir leur enfant.

Infos sur ce service de soutien scolaire Prof express sur le site www.soutienscolaire-treillieres.com



RUNNING

10 ans à toute vitesse

L'association de course à pied Treillières Run vient de souffler ses dix bougies. Que de chemins parcourus depuis les débuts de cette association, qui allonge la foulée et repart dans l'organisation de son Trail'R Run, prévu le 23 janvier 2022.



Rendez-vous dans quelques jours pour la rando-course du père Noël

Découvrir Treillières, ses petits chemins, ses forêts, ses habitants, le tout dans la bonne humeur et le plaisir. La devise de Treillières Run n'a pas changé. L'association compte actuellement 90 adhérents, « un peu moins que la période d'avant covid », reconnaît Yves Le Poder, le président, assurant toutefois « que les inscriptions s'étalent plus dans le temps, nous devrions atteindre la cen-

taine de coureurs d'ici la fin de l'année si ça se trouve. » Pour lui, l'essentiel, c'est que « la reprise se soit bien passée, avec une envie de chacun de se retrouver sur les chemins, pour partager notre passion de la rando-course. » Deux événements sont à noter : la course du père Noël, le 11 décembre, dans les rues de la ville, et bien entendu le Trail des spéciales le dimanche 23 janvier 2022. À

l'heure où nous écrivons ces lignes, impossible de savoir s'il reste l'un des 1 000 dossards proposés pour cet événement, où seuls deux ou quatre tronçons seront chronométrés, cela dépend si le coureur choisit le 13 ou le 25 km. D'ici là, place à l'entraînement, chaque dimanche matin : deux groupes, deux distances, mais un seul et même plaisir à partager !

Infos sur trail-run.mystrikingly.com et par courriel : treillieres.run@gmail.com

HOMMAGE

Paul Robert était un militant associatif entièrement dévoué pour sa commune depuis tant d'années. Treillierain depuis 1939, Paul Robert a été décoré de la médaille du mérite pour son long engagement associatif au sein de la ville de Treillières, il nous a quittés dans sa quatre-vingt-cinquième année. Parmi ses faits marquants, retenons qu'il a été bénévole pour la paroisse, cofondateur de la section treillérienne des anciens combattants UNC-AFN, organisation dont il a été trésorier pendant 45 ans ! Il était par ailleurs actif au sein de l'association Treillières au fil du temps, animateur d'un groupe qui participe à l'entretien des calvaires de la commune. Ce grand marcheur manquera à ses amis et à ses proches, avec lesquels il a aimé voyager, ou partager des parties de pêche à la ligne.



JEUX DE RÔLES

L'aventure servie sur un plateau

Le monde merveilleux des jeux de rôles et jeux de plateaux plonge ses joueurs dans un univers fantastique et répond à un attrait du public pour les défis en immersion. Sur Treillières, l'Ordre rôlistique du Gesvres suscite curiosité et enthousiasme.

Quatrième année d'existence pour l'Ordre rôlistique du Gesvres, qui fait découvrir à ses adhérents un florilège de jeux de plateaux et de cartes. Une passion étonnante pour « découvrir tous les bienfaits du jeu de rôle notamment et de s'épanouir autour de stratégies parfois complexes », explique Baptiste Perocheau-Arnaud, président de l'association. « Tous les quinze jours, jeunes et moins jeunes se retrouvent autour de jeux thématiques, parfois à grande échelle, autour de la science-fiction ou de l'univers de la guerre... C'est vrai, nous ne sommes pas là pour jouer au Monopoly », poursuit-il avec le sourire. Il existe des incontournables pour passer des



Évoluer avec stratégie

heures de plaisir autour, ce jour-là, de Zombicide, un jeu de plateau parmi tant d'autres : les jeux d'ambiance et de stratégie proposent en effet une gamme assez riche. Un samedi sur deux à la salle Malala (entrée, place du Champ-de-Foire), Baptiste promet

aux participants de « vivre une vraie aventure, avec un scénario captivant ». Avis aux amateurs.

Contact : www.facebook.com/lordre-ugesvres et tél. 07 81 67 05 14

MARCHE

Dynamique et en pleine nature

Un état d'esprit d'abord : "on part ensemble, on arrive ensemble". Marche vive réunit les adeptes de la marche à pied, en toute convivialité.

Un groupe qui marche à 5 km/h, un second à 6 km/h. C'est très précis mais le plaisir tient à cela : ni trop lent, ni trop vite. « Chaque dimanche, nous parcourons de 11 à 16 km en moyenne », précise la (nouvelle) présidente de l'association, Michelle Mahé. « Sur les sentiers de Treillières et des environs, nous nous retrouvons en général les deuxièmes et quatrièmes week-ends

de chaque mois ». Le dimanche, place à la marche active de 10 à 14 km avec deux groupes. Le samedi est quant à lui consacré à la marche nordique, suivant une organisation identique : deux sorties par mois de 8 à 14 km, avec un accompagnateur pour guider et apporter des conseils techniques aux marcheurs pendant la sortie. Pour y participer, rendez-vous sur le parking du complexe sportif rue Simone-de-Beauvoir. Une discipline à deux visages donc, et surtout pour tous les budgets.

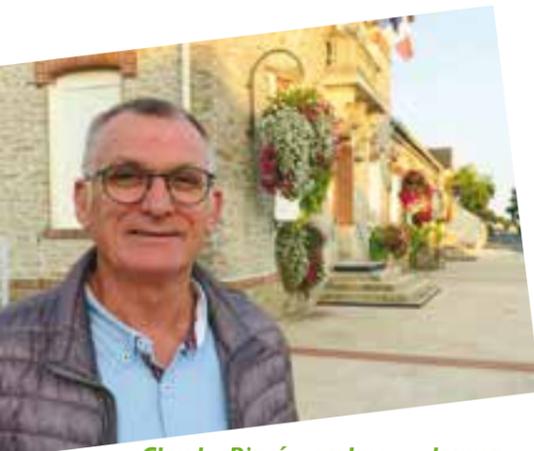


Le prix demandé pour adhérer à l'association est en effet dérisoire. Pour ce montant, « chacun vient quand il veut », précise Michelle Mahé.

Contact : www.marchevive.fr et par courriel contact@marchevive.fr

« Accompagner la mutation de notre ville »

Grands projets, mobilité, bâtiments, voirie, espaces verts, agriculture : les thématiques de la commission municipale pilotée par Claude Rincé sont à la fois vastes et si utiles pour le quotidien des Treilliérains. L'adjoint au maire nous expose les enjeux de sa mandature.



Claude Rincé, quel sens donnez-vous à votre délégation ?

Il suffit d'observer la structure de la ville pour comprendre combien cette délégation est à la fois difficile et majeure pour la commune qui dispose de beaucoup de bâtiments à entretenir, d'un château, d'écoles et bientôt d'un nouveau groupe scolaire...

Urbanisme et qualité de vie sont-ils liés ?

Absolument. Plus il y a de constructions, plus il faut prévoir ce qu'il y a autour : de l'éclairage public, des axes de circulation, des espaces publics, des espaces verts. Dans ce registre, nos équipes municipales font un travail remarquable d'embellissement des espaces publics et ça se ressent dans l'image de notre ville. C'est agréable de travailler dans ces conditions.

Y a-t-il des mutations auxquelles vous devez faire face dans les prochaines années ?

Oui, je pense naturellement à la transition énergétique : la loi nous impose à diminuer toutes les pertes d'énergies de nos bâtiments, ce qui est une bonne chose. Cela a une incidence sur la façon dont nous concevons les bâtiments publics, comme les écoles, les équipe-

ments culturels ou associatifs... D'une manière générale, la part du photovoltaïque va prendre de l'ampleur, nous en avons conscience. C'est pour cette raison que nous avons nommé un conseiller délégué à la transition énergétique et développement durable*.

*Frédéric Chapeau

Quel regard portez-vous sur l'aménagement de la ville, ces dernières années ?

Treillières est attractive et l'urbanisme forcément gagne du terrain, phénomène que l'on essaie de limiter en densifiant davantage le centre bourg. Il est indispensable que la ville conserve son identité "campagne", tout en sachant que nous devons répondre à des problématiques de voirie et de sécurité routière, notamment sur les hameaux : sécuriser les cheminement piétons, principalement aux abords des aubettes scolaires, réaliser des busages de fossés partout où cela est nécessaire...

Vous l'avez indiqué : des investissements sont prévus sur les hameaux...

Tout-à-fait. Je pense notamment à Muzon où des travaux de sécurisation vont être menés, 150 000 euros sont affectés dans un premier temps. Dans un même registre, nous aménageons un cheminement piéton à la Noé Violain, avec la réalisation de trois écluses de façon à réduire la vitesse dans ce hameau. À plus long terme, c'est La Gréhandière et La Frosnière qui feront l'objet de travaux, faisant suite aux importants travaux d'assainissement menés par Erdre et Gesvres, ce qui entraîne automatiquement une période de stabilisation des voiries pendant deux ans. Tout cela prend du temps.

Quelles sont les perspectives en matière de mobilité sur Treillières ?

Ces dernières années, beaucoup d'aménagements ont été menés pour sécuriser les axes principaux, réduire la vitesse des automobilistes et les administrés en sont satisfaits. Nous tenons à sécuriser la pratique du vélo, en expérimentant des chaussées à voie centrale banalisée - le chaussidou - pour un meilleur partage de la route. La CCEG travaille actuellement sur diverses liaisons cyclables, entre Sucé-sur-Erdre et Carquefou - Treillières et l'agglomération nantaise. Nous participons bien évidemment à ces projets.

Les Grands projets de la commune sont aussi des enjeux d'avenir...

Oui, et ce sont des investissements très lourds. Regardez, à l'issue de ce mandat, un nouveau groupe scolaire aura vu le jour. Sur le mandat précédent, c'est l'école Pauline-Kergomard qui a été inaugurée. La ville a fait des choix forts et continuera de le faire : rénovation du château, réflexion autour d'une nouvelle école de musique, ou de la rénovation du presbytère, réunifications des places centrales du bourg... Tout cela demande à la fois de la prospective, et des études financières très précises.

Justement, quelles valeurs guident votre action municipale en la matière ?

Je suis Treilliérain d'origine, menuisier de métier et j'ai le sens du travail bien fait. Je me suis engagé pour être utile, pour avancer. Les polémiques ne m'intéressent pas. Regardez comme la ville a changé ces dernières années, signe d'un travail d'aménagement important et réfléchi. Je suis élu pour poursuivre ce travail.

Quand Noël apporte un peu de chaleur en ville...



Avec l'approche des fêtes de fin d'année, les villes se sont vêtues d'appareils pour émerveiller les yeux des habitants tout en s'organisant autour d'animations en lien avec les festivités. Marchés de Noël, les animations solidaires, décorations responsables... Treillières s'empare de cette période pour se transformer le temps de quelques semaines.

RENDEZ-VOUS À LA PATINOIRE !

Chaque année, lors de cette pause hivernale, les habitants ont droit aux guirlandes lumineuses, au traditionnel marché de Noël, et même à du patin à glace, en centre-bourg : 200 m² de glisse, de 10h à 19h, moyennant une participation de deux euros. En famille ou entre amis, venez profiter de cette activité ludique pendant les fêtes de fin d'année !

La ville s'illuminera le vendredi 10 décembre dès 18h30 à l'occasion de l'inauguration de la patinoire.

→ À SAVOIR : L'UCPA assurera l'accueil, la remise des patins et prodiguera les conseils de bonne pratique et de sécurité.

Infos auprès du Service vie locale au 02 40 94 68 57.

Vendredi 10 décembre 2021	16h-22h Nocturne *
Samedi 11 décembre 2021	10h-19h
Dimanche 12 décembre 2021	10h-19h
Des séances sont réservées aux scolaires du CP au CM2 entre le 13 et le 17 décembre 2021.	
Lundi 13 décembre 2021	16h-19h
Mardi 14 décembre 2021	16h-19h
Mercredi 15 décembre 2021	16h-19h
Jeudi 16 décembre 2021	16h-19h
Vendredi 17 décembre 2021	16h-22h Nocturne *
Samedi 18 décembre 2021	10h-19h
Dimanche 19 décembre 2021	10h-19h
Lundi 20 décembre 2021	10h-19h
Mardi 21 décembre 2021	10h-19h
Mercredi 22 décembre 2021	10h-19h
Jeudi 23 décembre 2021	10h-17h
Vendredi 24 décembre 2021	10h-19h
Samedi 25 décembre 2021	10h-19h
Dimanche 26 décembre 2021	10h-19h

Joyeux Noël en ville!



TROIS, DEUX, UN... PARTEZ !

Une rando-course est ouverte le samedi 11 décembre, au profit du Téléthon. Rendez-vous à 14h avenue du Général-de-Gaulle pour participer à un circuit de 5 km (possibilité de faire deux boucles). Avec une collation en fin de course.

▶ À RETENIR :

Inscription auprès du stand Treillières RUN de 10h à 14h le jour du Marché de Noël.

Tarif : 3 € pour les enfants (à partir de 12 ans), 5 € pour les adultes. Tous les dons sont reversés au profit du Téléthon. Chaque participant recevra un foulard à porter autour du cou pendant la course.



Organisée par la ville et l'association Treillières Run (lire page 10), l'événement bénéficie aussi du soutien d'autres associations treilliéraises le jour de la manifestation. Pour sa tenue, la course a besoin de 70 bénévoles afin de sécuriser et indiquer la route aux participants.

PROFITEZ DU MARCHÉ DE NOËL !



Samedi 11 décembre, de 10h à 22h, de nombreux exposants vous donnent rendez-vous avenue du Général-de-Gaulle, place de la République, parking Albizia, et place de la Liberté. Pour faire le plein de cadeaux de Noël : bijoux, objets décoratifs, accessoires textiles, créations originales, produits locaux, artisanat du monde...

À déguster : pâtisseries, crêpes, friandises, châtaignes grillées, vin chaud (avec modération).

• Mais aussi...

- **Structure gonflable** place de la République : 10h à 18h, gratuit
- **Jeux de coopération** : médiathèque à partir de 7 ans : 14h30 à 16h30, gratuit
- **Balade en calèche avec le père Noël** : avenue du Général-de-Gaulle – 10h/12h30 et 14h30/18h, 2€ au profit du Téléthon
- **Jeu "Dessine-moi Noël"** : les enfants sont invités à réaliser un dessin sur le thème de Noël et à le déposer chez les commerçants qui affichent le logo de l'AGTE sur leurs vitrines.

• **Feu d'artifice**
rue Simone-de-Beauvoir,
à 19h30

DEUX MOMENTS GOURMANDS SANS MODÉRATION !

▶ **UN ÎLOT DE RESTAURATION** sera proposé dès midi. Le principe est simple : on passe commande auprès d'un marchand ambulant et on consomme assis ou debout dans l'espace aménagé avec tables, bancs, mange-debout, à l'extérieur ou abrité sous des pagodes. Huitres, galettes saucisses, burgers, pizza, bowls, salades, desserts... pour partager un moment de bonne humeur en famille ou avec des amis.

▶ **UN REPAS DE CLÔTURE** à partir de 20h15 à l'espace Simone-de-Beauvoir

Tarif : 15 euros pour les adultes et 7 euros pour les enfants (jusqu'à 12 ans)

Réservation indispensable avant le 8 décembre : auprès des commerçants de l'AGTE de Treillières, par téléphone.

MENU :
planche apéritive,
tartiflette,
salade de fruits frais.



Parole d'élue



Béatrice MIERMONT

adjointe au maire
déléguée à la culture,
au patrimoine, au tourisme,
à la communication et aux événements

« Même si cette ambiance et ces activités festives sont des prétextes pour se retrouver en famille et passer un moment convivial en vue de fêter la fin d'année, Noël est aussi perçu comme une fête qui véhicule des valeurs humaines et solidaires fortes. C'est pourquoi la Ville organise chaque année différents moments appréciés de tous : un marché, une épreuve sportive solidaire, un repas convivial pour nos aînés... L'enjeu est de taille quand on sait que la solitude et l'isolement social sont croissants. Les fêtes de fin d'année peuvent alors contribuer à reconstituer une communauté et une certaine forme de solidarité et d'attention les uns pour les autres. »

Des illuminations de Noël responsables



Chaque année, les illuminations de Noël font leur apparition fin novembre, début décembre. Attachés au respect de l'environnement, la ville de Treillières a fait appel à l'entreprise Blachère pour concevoir des illuminations associant passion et développement durable. Grâce à des matériaux propres, l'objectif est de limiter l'impact des illuminations et ainsi mieux protéger la planète. De cette manière, à Treillières, les décors et illuminations sont cette année écoresponsables 100 % BioPrint, issu de canne à sucre biosourcée et sans OGM. Ces matériaux recyclables et biodégradables évitent par ailleurs l'utilisation de l'aluminium sur les décors en 2D. Aussi belles de nuit que de jour, ces animations ne laisseront aucune trace de leur passage sur la nature.

NOËL DES AÎNÉS : 5 POSSIBILITÉS

Traditionnellement, pour les fêtes de fin d'année, la ville de Treillières se mobilise particulièrement pour les aînés de 70 ans et plus en leur proposant un choix varié pour passer un moment de plaisir :

Noël des aînés

Un bulletin d'inscription par foyer

À découper et à retourner au CCAS avant le 13 décembre, par mail : ccas@treillieres.fr
Espace Atout'Age, CCAS 59 bis rue de la Mairie, 44119 Treillières, tél. 02 40 94 52 42

Je souhaite :



- ① participer au repas des aînés le 26 janvier 2022*
- ② recevoir un colis gourmand*
- ③ bénéficier d'un bon d'achat*
(à utiliser chez les commerçants de bouche de la commune partenaires)
- ④ obtenir six places de cinéma le Gén'éric à Héric
- ⑤ faire un don aux actions du CCAS

Nom Prénom Date de naissance/...../.....

Adresse :

Téléphone : Courriel :

* valeur 25 euros

À l'issue de votre inscription avec le coupon, un courrier vous sera envoyé fin décembre. Vous devez y joindre impérativement la copie de votre carte d'identité



Un cadastre solaire, outil innovant de transition énergétique

Offrir à chaque habitant, entreprise, collectivité du département la possibilité d'étudier l'opportunité d'installer une centrale solaire. L'adhésion du territoire au cadastre solaire permettra ainsi l'émergence de multiples projets portés sur l'autoconsommation collective ou individuelle.



La production d'électricité via l'énergie solaire est un outil majeur de la transition écologique et de la lutte contre le dérèglement climatique. Pour favoriser son développement, le syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique (Sydela) a créé un cadastre solaire à l'échelle du département. Cet outil cartographique permet de visualiser le potentiel solaire d'une toiture et, à terme, d'un parking. Il facilite la recherche et la prospection pour, par exemple, identifier des lieux d'installation de centrales solaires.

Une photographie précise, à 5cm près

Après deux ans d'expérimentation, le Sydela peut désormais s'appuyer sur ce cadastre solaire pour accompagner et accélérer la transition écologique et ainsi favoriser l'émergence de projets publics et privés sur un territoire. Comment ce cadastre fonctionne-t-il ? Grâce à l'engagement de l'association L.A Geodata, une campagne photographique des rues et des toitures du département a été conduite, avec une précision de cinq centimètres. « Cela a permis de constituer une base de données d'une grande finesse, utile à la création d'un cadastre solaire de Loire-Atlantique pour accélérer la massification du photovoltaïque sur le territoire », explique Christelle Humski, directrice générale des services du syndicat départemental de l'énergie de Loire-Atlantique (Sydela).

Des diagnostics pour passer à l'action

Le photovoltaïque est un mode de production d'avenir, elle doit doubler d'ici à 2030 pour ainsi assurer 11,2% du mix énergétique ligérien. Or, pour multiplier cette ressource d'énergie, « le Sydela a besoin d'identifier avec précision quels bâtiments sont susceptibles de pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques, de manière, dans un second temps, à inciter et accompagner les collectivités à passer à l'action », poursuit Emmanuel Bourien, chargé de projets Energies renouvelables et innovation.

Visualiser et simuler

Le Sydela a ainsi engagé une expérimentation avec différentes collectivités dont la communauté de communes Erdre et Gesvres, afin d'identifier les choix techniques. Les premières observations sont encourageantes : plus de 4 projets sur 10 pourraient bénéficier au solaire photovoltaïque et 18 % s'orienter vers le solaire thermique. Au final, ce cadastre solaire doit permettre une meilleure évaluation des possibles projets d'autoconsommation individuelle ou collective. Outre l'évaluation du gisement solaire, cette plateforme web offrira la possibilité d'effectuer des simulations et permettra d'évaluer l'intérêt de développer des projets solaires sur des bâtiments identifiés. Reste à Erdre et Gesvres à s'approprier l'outil, mis à disposition gratuitement. Le mois dernier, le président d'Erdre et Gesvres, Yvon Lerat, a signé une convention pour accélérer le plan solaire de l'intercommunalité.

Une mutuelle solidaire pour être mieux protégé

Face à un contexte croissant de déremboursement des soins par la Sécurité sociale, le recours à une mutuelle est devenu essentiel. Il est pourtant difficile de supporter ce coût mensuel supplémentaire pour nombre d'assurés. Raison pour laquelle de plus en plus de communes décident de recourir à un concept de mutuelle solidaire.

C'est le cas à Treillières. Explications en six points.

1. Pourquoi une mutuelle solidaire ?

C'est un concept solidaire dont l'idée est simple : faire bénéficier les habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé en faisant jouer "l'effet de groupe". L'objectif *in fine* est de renforcer l'accès à la santé et d'accompagner les personnes isolées ou peu susceptibles de souscrire seules un contrat de mutuelle.

2. Quel est le rôle de la ville de Treillières ?

La ville s'engage à faciliter le rapprochement entre les organismes en capacité de proposer des contrats de complémentaire santé et les habitants, le tout dans un cadre sécurisé. À noter que les collectivités territoriales n'ont pas la compétence de souscrire des contrats au profit de leurs habitants, les contrats seront donc souscrits individuellement par les personnes concernées.

3. Comment parvenir à une mutuelle solidaire ?

Pour obtenir des tarifs préférentiels et des garanties adaptées aux besoins des habitants souhaitant souscrire une telle mutuelle, les communes démarchent des organismes de complémentaire santé, étudient et négocient des garanties et tarifs proposés. L'objectif est bien évidemment de sélectionner la mutuelle la plus avantageuse et la plus adaptée aux besoins des habitants.

4. À qui peut s'adresser cette mutuelle ?

Cette mutuelle à but solidaire s'adresse en priorité aux personnes pour qui le coût d'une mutuelle est lourd à supporter ou qui ne disposent pas de mutuelle obligatoire dans le cadre de leur emploi salarié : retraités, étudiants, demandeurs d'emploi ou encore auto-entrepreneurs. Toutefois, aucune condition n'est requise pour y souscrire, si ce n'est d'être résident de la commune.

5. À quoi ressembleront les prestations de cette mutuelle ?

Ce sera un produit complémentaire santé responsable, de qualité et à un coût modéré, sans délai de carence, sans période de stage ni questionnaire de santé. Les tarifs

seront fonction de l'âge et les prestations préciseront les modalités de prise en charge des dépassements d'honoraires des médecins et le montant comme les délais des remboursements.

6. Quelles sont les prochaines étapes ?

En octobre dernier, la ville a finalisé les rencontres avec les différentes mutuelles candidates. Le 13 décembre prochain, le (ou les) lauréat sera soumis à l'approbation du conseil municipal. Les conventions seront ensuite conclues avec les mutuelles retenues. Le 20 janvier 2022, une réunion publique sera proposée sur Treillières, en présence des partenaires mutualistes retenus.

Parole d'élue



Elisa DRION
Adjointe au maire
déléguée à l'Action
sociale et solidarité

« De nombreux ménages ne peuvent bénéficier d'une complémentaire santé en raison des tarifs élevés. Et parfois, ces personnes renoncent même à se soigner... La ville de Treillières entend ainsi favoriser l'accès aux soins des habitants en sélectionnant des organismes qui proposent des contrats de complémentaire santé à prix modérés et correspondant aux besoins des habitants. Cela leur permet également d'alléger leur "reste à charge" et, d'une certaine manière, de gagner en pouvoir d'achat. »

Tout l'urbanisme en quelques clics

TELESERVICE EN LIGNE, À TOUTE HEURE 7 JOURS SUR 7 !

C'est une petite révolution. À partir du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Bonne nouvelle, ce téléservice est déjà effectif à Treillières ! Il est possible en effet de déposer sa demande de permis de construire ou d'aménager en ligne, de même que toute autre procédure : certificats d'urbanisme, permis de démolir...



rendez-vous sur le site www.cceg.fr, rubrique "vos services" / "urbanisme".

Sinon, prendre rendez-vous en mairie, accueil urbanisme, tél. 02 40 16 72 36 (tous les jours sauf le vendredi après-midi).



→ À SAVOIR :

Accessible aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme (notaires, architectes, maîtres d'œuvre...), le dépôt, gratuit, se fait en ligne via ce guichet numérique d'autorisation d'urbanisme, qui permet de s'informer, de transmettre, comme également de consulter la cartographie, le zonage et les règles du PLU.

3 QUESTIONS D'URBANISME

①

Mon projet impacte-il les eaux pluviales ?

Un projet de construction peut conduire à imperméabiliser des terrains où les eaux de pluie pouvaient jusqu'à présent être gérées naturellement. Afin de limiter tout risque d'inondation, la commune a mis en place des règles à respecter en vue de mieux maîtriser les eaux pluviales d'une construction ou d'un aménagement. La notice est consultable sur le site www.plui.cceg.fr

②

L'installation d'une clôture est-elle libre ?

Il n'est pas nécessaire de déposer de déclaration préalable pour les travaux de clôture mais il convient de respecter le règlement du PLU :

- **En limite de voie ou d'emprise publique**, les clôtures doivent respecter une hauteur maximale de 1,50 m dans leur totalité, à partir du terrain naturel avant travaux.

- **En limite séparative**, les clôtures doivent respecter une hauteur maximale de 1,80 m dans leur totalité.

- **Les clôtures** d'aspect plaques de béton moulé, brande, en bâches de type "brise-vent", en végétaux artificiels ou en tôle ondulée, sont interdits.

- **Les clôtures en limite d'espaces agricoles et naturels** seront végétalisées et perméables.

Il existe un cahier des charges si le terrain se situe dans un lotissement (ZAC de Vireloup par exemple).

③

Puis-je abattre un arbre ?

Les arbres font partis du patrimoine végétal de la commune. La préservation des arbres participe pleinement à la qualité du cadre de vie. Aussi, pour tout abattage, il convient de réaliser une demande auprès de la mairie via le formulaire de déclaration préalable. D'une manière générale, les arbres existants doivent être maintenus, notamment les essences remarquables. Sous réserve de justification, leur abattage pourra être autorisé si cela est nécessaire pour la création d'une habitation ou d'une extension, à condition qu'aucune autre solution ne puisse être envisagée.

D'importants travaux de sécurisation à Muzon

Moins de vitesse, plus de sécurité pour les usagers piétons ou cyclistes. Muzon va faire l'objet d'attentions particulières et la ville y entreprendra bientôt des travaux d'envergure.



En bref

Un nouveau mur rue Étienne-Sébert



● Un nouveau mur d'enceinte en pierre est actuellement démolé avant d'être reconstruit au niveau du 1, rue Étienne-Sébert. C'est l'entreprise Defaux construction rénovation qui intervient pour cette opération d'élargissement du trottoir souhaité par la mairie. En effet, lors de l'instruction du permis d'aménager sur les parcelles attenantes, la mairie a négocié l'acquisition de foncier afin de sécuriser ainsi le cheminement et l'usage du vélo jusqu'aux écoles situées plus loin. Lors de cette négociation, il a été convenu que le mur serait reconstruit à l'identique, pour un montant total de 43 200 €.

Important : avant tout, se renseigner sur le PLU

● J'ai un projet sur mon terrain mais je dois, en amont, connaître ce qu'il est possible ou pas de faire sur mon terrain. Pour m'aider, il existe un site qui permet, d'une part, de savoir dans quel "zonage" se situe mon projet, et d'en connaître le règlement associé. Un règlement indispensable à consulter avant d'entreprendre une démarche, ou de débiter des travaux.

Infos sur le site www.plui.cceg.fr

Détails des aménagements :

- ▶ la création d'un cheminement continu en rive Nord (busage de fossé),
- ▶ la création d'un mini giratoire à l'intersection avec la rue des Bignons et le chemin des Thébaudières (en lieu et place des deux tourne-à-gauche existants),
- ▶ la création de quatre plateaux surélevés, dont trois en traversées piétonnes,
- ▶ le remplacement des lanternes vieillissantes par des LED, afin d'améliorer le niveau d'éclairage de la chaussée.
- ▶ En complément, deux ralentisseurs seront aussi créés sur la rue de la Fosse aux Loups.

L'appel d'offres est actuellement en cours. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin d'année 2021, sous réserve de la validation définitive du Département et des résultats de l'appel d'offres.

Vos élus ont voté

Six à huit fois par an, le conseil municipal se réunit pour voter les principales décisions et projets utiles pour la commune. Voici les principales délibérations prises à l'occasion des derniers conseils municipaux.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Création d'une nouvelle commission thématique

Faciliter l'usage du vélo, améliorer le confort énergétique des habitats, restaurer la biodiversité, aménager durablement le territoire, anticiper les effets du changement climatique ou encore lutter contre la pollution... Les enjeux liés au développement durable sont tels que la ville de Treillières s'est prononcée favorablement pour la création d'une nouvelle commission "développement durable, transition énergétique". Cette commission est composée de neuf élus parmi les membres du conseil municipal, respectant le principe de la représentation proportionnelle. Il s'agit de Frédéric Chapeau, Alain Royer, Claude Rincé, Maité Béragne, Jean-Marc Colombat, Benjamin Vachet, Romain Mondejar, Priscilla Decottignies et Hélène Jalin.

Création validée par le conseil municipal le 8 novembre dernier. Délibération adoptée à 21 POUR et 6 CONTRE.

« L'utilité de cette commission municipale n'est pas à démontrer et les enjeux s'étendent au niveau de l'intercommunalité. Il s'agit de mettre en œuvre localement sur notre territoire, et avec l'aide du Sydeva notamment sur l'énergie solaire, des actions pour faire avancer la transition écologique. Indispensables pour pouvoir répondre à l'objectif national de neutralité carbone d'ici à 2050, ces actions répondent aussi à une attente forte des citoyens. Nous disposons déjà des pistes sérieuses et dont la mise en œuvre sera envisageable à court ou moyen terme. »

Frédéric Chapeau, conseiller municipal délégué à la transition énergétique et au développement durable.

URBANISME

De nouvelles dénominations de voies

■ Un permis d'aménager situé au 41 rue de Nantes a nécessité la création d'une nouvelle voie privée. Des propositions faites aux membres de la commission Aménagement, le conseil municipal s'est prononcé, le 27 septembre dernier, pour la dénomination "impasse des rochers".

■ Les propriétaires de la Pommeraie nantaise ont sollicité la mairie pour dénommer la voie privée présente sur les parcelles cadastrées section YB n°399 et 400. Le conseil municipal s'est prononcé, le 8 novembre dernier, pour la dénomination "allée des Bourgeois".

FINANCES

Limitation de l'exonération de la taxe foncière

La réforme de la fiscalité locale et la suppression de la taxe d'habitation a engendré la récupération par les communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Or le Département exonérait à 100 % toutes les constructions nouvelles pendant deux ans, et le législateur n'a pas voulu léser les contribuables. Par conséquent, il a imposé le maintien de l'exonération correspondant à la part départementale, estimée à 40 % du montant d'impôt. Les communes peuvent donc exonérer mais dans cette limite-là.



« Considérant que pour maintenir le niveau actuel de taxe foncière sur les propriétés bâties, il convient de limiter l'exonération à 40% de la base imposable, le montant de l'exonération représentera alors uniquement l'équivalent de l'ancienne exonération de la part départementale. Cette décision n'a aucune incidence ni pour les contribuables, ni pour la commune »

Isabelle Grolleau, adjointe au maire déléguée aux finances et administration générale.

Le 27 septembre dernier, le conseil municipal s'est prononcé favorablement en faveur de cette limitation.

PARTICIPATION CITOYENNE

Renouvellement du Conseil des Sages

Le code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de créer des comités consultatifs sur toute question d'intérêt communal. Le conseil municipal en fixe la composition sur proposition du maire, pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat. À Treillières, le comité consultatif des Sages va être renouvelé (lire aussi page 4). Ce dernier

peut être sollicité sur des questions d'intérêt général, donner son avis sur des dossiers soumis par la municipalité, il peut aussi être à l'initiative de projets et de réflexions à mener et travailler avec les autres structures participatives.

Il sera composé du maire, de l'adjoint à la participation citoyenne et de 21 membres maximum de la commune, avec une recherche de parité. Les membres du comité sont invités aux rencontres régionales ou nationales de la fédération, et peuvent

participer à des colloques, forums ou réunions pour enrichir leurs réflexions sur les dossiers. Pour permettre aux membres de participer à ces échanges, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour que la commune prenne en charge les frais de mission liés à l'exercice de leur mandat.

Une création et un fonctionnement validé le 8 novembre dernier. Délibération adoptée à 21 voix POUR et 6 voix CONTRE.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Travailler et s'engager pour les autres



Plusieurs mois après avoir été désignés par leurs camarades, les élus du conseil municipal des enfants poursuivent leurs activités, avec le soutien, comme animatrice municipale, de Marie-Isabelle Jondot. Maxime, Alexian, Amandine... Nous les avons retrouvés le mois dernier à l'occasion d'une séance de travail, en amont de la cérémonie du 11 novembre, à laquelle les élus ont participé. Les idées, les enfants n'en manquent pas. En plus de leur agenda scolaire déjà

chargé, et de leurs autres engagements associatifs ou sportifs, ils tentent de mettre en application ces projets au sein de ce conseil municipal des enfants. La réflexion collective est bien au cœur de la participation citoyenne. Pour Maité Béragne, adjointe au maire déléguée notamment à la participation citoyenne, « la citoyenneté, c'est l'engagement et la responsabilité, mais aussi l'éducation. Il s'agit d'un partenariat entre associations, collectivités, écoles et famille... Chacun agit avec des moyens et des objectifs qui lui sont propres. La citoyenneté est l'affaire de tous. »

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Prochains conseils municipaux les lundis 13 décembre 2021, 31 janvier et 28 mars 2022 à 19h

Treillières en Action

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

A quelques semaines des fêtes de fin d'année, notre association « Treillières Autrement » ne peut que se réjouir de l'évolution de son groupe. En effet, de nouveaux adhérents sont venus gonfler les rangs de nos dernières réunions et nous ne pouvons que saluer l'engagement des jeunes Treilliérains. L'année 2021 a été une année difficile pour notre équipe et les soutiens que nous recevons quotidiennement nous confortent dans notre volonté de soutenir notre maire Alain Royer et son équipe.

Dès le mois de janvier, des groupes de travail se réuniront...

Groupes de travail, pourquoi faire ?

Les groupes de travail analysent et accompagnent les propositions de l'équipe municipale. Composés actuellement d'une trentaine de personnes (dont plusieurs élus), les groupes de travail sont ouverts à tous les adhérents de l'association qui veulent s'engager pour réfléchir et travailler avec les élus. Ils sont force de proposition et interrogent l'équipe municipale sur ses choix, ses décisions et ses actions. Répartis en plusieurs thématiques ces groupes peuvent être saisis ou se saisir eux-mêmes sur des réalisations en cours ou des projets à plus ou moins long terme.

Les projets à venir

L'équipe municipale a mis en place différentes instances de participation citoyenne au sein desquelles les Treilliérains pourront s'exprimer mais notre association souhaite poser un regard politique sur les projets qui structureront notre commune. Ainsi nous nous mobiliserons sur la mobilité, la sécurisation, l'urbanisme, le numérique mais également sur le groupe scolaire, la réunification des places... Nous sommes tous Treilliérains... Anciens ou nouveaux habitants, Treillières est notre commune et nous devons continuer à garantir son rayonnement.

A l'orée de l'année 2022, notre association adresse tous ses vœux de réussite à l'équipe majoritaire dans sa mobilisation pour appliquer et poursuivre le programme pour lequel elle a été élue, et vous assure de son engagement à vos côtés.

L'association Treillières Autrement souhaite à chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année... Des fêtes familiales et solidaires.

Nouvel R

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Commençons par une désinformation dont la majorité abuse depuis longtemps et qui a encore frappé dans un tract récent : un complot serait ourdi par Nantes Métropole, avec la complicité des élus de l'opposition, pour que Treillières quitte la CCEG et intègre la métropole. Ce projet n'a jamais été dans notre programme et il n'est pas plus à l'ordre du jour de nos projets. M. Royer diffuse de fausses informations pour détourner votre attention des problèmes de la commune qui ne cessent depuis 18 mois.

Les mauvaises nouvelles s'accumulent. L'audit financier lancé par la majorité confirme que les finances de la commune sont dans le rouge. Il va falloir réduire de 4 millions d'euros les investissements. Quels vont être ces nouveaux renoncements ? Aucun détail, la majorité s'enferme dans le silence. En dépit des promesses de M. Royer, la majorité a aussi décidé une hausse de nos impôts : plus 4 % à partir de 2023 ! Et malgré toutes ces décisions, les finances de la commune vont s'enfoncer dans le rouge à compter de 2025.

Autre dossier brûlant : les défections successives au sein des agents de la commune. C'est une hémorragie : 27 agents ont démissionné depuis janvier 2021. Du jamais vu. Les agents restant dénoncent sans relâche la gestion insupportable et erratique des élus.

Un exemple de la « bonne gestion » actuelle : le modulaire de l'école Alexandre Vincent. Installé en toute hâte là où ça n'arrangeait personne en août dernier, de mauvaise dimension et prenant l'eau (!), la mairie doit désormais déboursier 20 000 euros pour le déplacer. Dossier ni anticipé ni maîtrisé. C'est inquiétant d'autant qu'il faudra un autre modulaire pour une nouvelle classe l'été prochain.

Et que dire du projet de réunification des places de la Liberté et du Champ-de-Foire ? Pensé sans concertation digne de ce nom, au mépris des règles du PLUI et au profit d'un premier cercle. L'intérêt général dans tout ça ?

Nouveau recul sur la transparence du débat démocratique actuel : le conseil municipal n'est plus filmé et diffusé sur YouTube. L'intérêt des citoyens pour ces vidéos est balayé d'un revers de manche : 800 vues de moyenne par conseil mais ça ne compte pas. Chaque élu devrait se réjouir du succès d'audience de nos conseils municipaux et l'encourager : pas notre maire. Nous avons filmé en « amateur » le conseil de novembre, retrouvez-le sur notre chaîne Youtube.

Inventer un complot politique fomenté par Nantes Métropole est facile, il l'est visiblement moins de résoudre les véritables problèmes de notre commune où il y a tant de belles choses à faire.

Après cette année mouvementée à plus d'un titre, les fêtes de fin d'année devraient permettre à chacune et chacun de faire une pause et de se ressourcer en famille et avec ses proches. Passez de très bonnes fêtes et tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Les conseillers municipaux du groupe « Nouvel R » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Hélène Jalin, Gwenn Boulzennec, Priscilla Decottignies

www.nouvel-r-treillieres2020.fr / facebook.com/nouvelr2020/



À l'affiche, des ciné box en séances privées



À découvrir depuis peu à la médiathèque des ciné box*, correspondant à une thématique cinématographique, pour un équivalent de sept DVD ! Ce nouveau service vous propose de partir à la découverte de la richesse et de la diversité du cinéma à travers dix thématiques, du cinéma muet aux films qui font peur, du cinéma autour du monde aux pionniers du cinéma français, etc.

*à emprunter à raison de 1 box maxi par personne et en plus des 2 DVD habituels.

Un fonds patrimonial à découvrir à la médiathèque

C'est un fonds spécifique local contenant des ressources imprimées de Treillières, de l'intercommunalité Erdre & Gesvres ainsi que du canton de La Chapelle-sur-Erdre. À découvrir d'urgence pour tous les curieux du passé de la commune.



Il existait déjà mais a récemment été retravaillé pour s'enrichir de documents conservés jusque maintenant par l'association Treillières au fil du temps. Ce projet vise à faire de la médiathèque le lieu de la préservation mais aussi de la diffusion et de la valorisation de ces documents. Avec pas moins de 100 ouvrages à disposition du public, l'ensemble de ce fonds est réuni dans une brochure consultable sur place ou bien en ligne sur le site de la mairie. Il a vocation à se développer via les nouvelles productions de l'association comme de nouvelles acquisitions provenant des communes voisines.

o Imprimante 3D à découvrir !

Une imprimante 3D vient d'être installée dans l'espace public de la médiathèque et des ateliers seront régulièrement proposés afin de vous familiariser avec ce nouvel outil.

o Modalités d'accès et sécurité, rappel

Le port du masque reste facultatif à l'intérieur de la médiathèque, son accès restant soumis à la présentation d'un pass sanitaire valide et au lavage de mains.

Médiathèque Jean-d'Ormesson - Horaires actuels et adaptés : 7 avenue du Général-de-Gaulle. • Tél. 02 40 94 61 76

Mardi : 16h-18h **Mercredi** : de 10h à 12h et de 14h à 18h **Judi** : 10h-12h
Vendredi : 16h-19h **Samedi** : de 10h à 12h et 14h à 18h

Le Reiki travaille sur l'esprit

Le Reiki signifie "l'énergie de l'esprit". Approche holistique japonaise complémentaire à la médecine classique, elle aide à combattre le stress, la fatigue, les troubles du sommeil ou encore la dépression. Agnès Gravelin, une praticienne diplômée, propose sur Treillières des séances pour tendre vers le mieux-être.

Dans une séance de Reiki, le praticien canalise l'énergie universelle et, à l'aide de symboles ésotériques et de sons sacrés, la transmet en posant ses mains sur différentes parties du corps du patient. Et laisse la transmission d'énergie se faire... « C'est un travail de connexions, rendu possible grâce à des perceptions extra-sensorielles », explique Agnès Gravelin. La professionnelle distingue bien « les maux d'un corps physique et ceux liés à l'énergie du corps : c'est sur ceux-là que peut agir le Reiki. » Ainsi, le consultant peut venir au Reiki en raison d'une dépression, d'un burn-out, d'un excès de stress ou simplement parce qu'il est fatigué par une surexposition aux bruits et aux ondes électromagnétiques. La cible n'est pas nécessairement le corps, mais aussi l'esprit, les blocages émotionnels, les problèmes de sommeil.

Méthode apaisée et apaisante

Apprendre à lâcher prise, à se relaxer, à faire taire le monologue intérieur sont des prérequis indispensables. « Les vertus du Reiki sont efficaces dès lors que l'on souhaite se rééquilibrer pour vivre serein au quotidien. Parfois, cette approche holistique cherche à apaiser des troubles plus profonds ». La pratique du Reiki est en outre complémentaire à d'autres techniques et à la médecine allopathique. L'énergéticienne conseille « une série de quatre séances tous les six mois ».



une façon apaisée et apaisante de travailler sur ses champs énergétiques : éveiller en chacun de nous un processus dynamique de bien-être, voire du bonheur, en intervenant sur le champ vibratoire de la personne.

Contact : le cabinet se situe dans le quartier de Vireloup, tél. 06 14 97 67 93 et infos sur le site www.aghandsandspirit.com

Une beauté à domicile pour les toutous

Nouveau service sur la commune : un salon de toilettage canin mobile sillonne depuis quelques semaines Treillières, et les communes alentours, pour proposer un service directement chez les propriétaires de chiens. Native et vivant toujours sur Treillières, Stéphanie Gergaud explique le concept : « Je dispose d'un camping-car dont une partie a été aménagée pour accueillir toutes les races, sauf les très grands chiens. Il est équipé de



tout le matériel nécessaire à la prestation de toilettage et dispose d'un système de recyclage d'eau. » Le nom de ce service utile pour nos amis les plus fidèles : Instant toilettage.

Contact : 06 62 63 20 85

L'ergothérapie, sur prescription

L'ergothérapie est une pratique paramédicale qui vise à accompagner des personnes confrontées au handicap moteur ou psychomoteur : elle vise à aider un patient à réaliser des tâches quotidiennes afin de lui permettre de restaurer et de conserver son indépendance.



Du nourrisson à une personne âgée, tout le monde peut consulter un ergothérapeute s'il souffre d'une pathologie invalidante. Un cabinet d'ergothérapie vient d'ouvrir sur Treillières : Marie Legras, ergothérapeute, est spécialisée en pédiatrie. « J'accompagne des enfants, de la naissance à la fin de l'adolescence, pouvant présenter différentes particularités : trouble du geste et de la motricité fine, difficultés motrices particularités sensorielles, troubles des apprentissages, troubles autistique, difficultés attentionnelles, troubles intellectuels... » La professionnelle accompagne également les futurs ou jeunes parents en situation de handicap.

Un accompagnement et du conseil

L'ergothérapie est une profession de santé paramédicale visant à aider l'enfant à acquérir de l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne : l'habillage, le repas, les habiletés scolaires ou encore le jeu et les activités de loisirs. L'ergothérapeute conseille également l'entourage des enfants sur le développement sensori-moteur, le matériel adapté et l'aménagement de l'environnement : cabane sensorielle, espace de motricité libre, classe flexible... L'ergothérapeute travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels gravitant autour de l'enfant et de sa famille. « Tous les accompagnements en ergothérapie débutent par un bilan ainsi qu'une évaluation sur les lieux de vie. Par la suite, les séances ont lieu au cabinet, à domicile ou à l'école, la crèche, les lieux de loisirs. »

Les séances d'ergothérapie se font sur prescription médicale.

Contact : cabinet situé au 2 rue Nicolas-Boileau, tél. 06 34 24 29 85 et sur le site www.cabinet-ergotherapie-cabestan.com

Une bijouterie brille rue de la mairie

Voilà un nouveau commerce de proximité sans doute bien salubre aux approches des fêtes de fin d'année. Isabelle Ruzzanté, la gérante et créatrice de cette bijouterie joaillerie, propose des créations et des réparations : « du précieux, de la fantaisie, mais surtout du local. » Issue d'une famille d'artisans, Isabelle Ruzzanté entend « mettre en avant les artisans locaux, avec des mises en lumière régulières de créateurs. J'imagine aussi des partenariats avec les autres enseignes de Treillières, comme le magasin de vêtements pour femmes Mademoiselle Loulou », situé juste à proximité.

Contact : 48, rue de la mairie, tél. 02 40 16 28 39



PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h à l'espace *Atout'âge*,
tél. 02 28 02 25 45

Luc GEISMAR, député de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Conciliateur de justice

Alain GUILLO
Deux lundis par mois de 14h15 à 17h30
En mairie de Sucé-sur-Erdre
02 40 77 70 20
alain.guillo@conciliateurdejustice.fr

La psychologue de l'école des parents

Espace *Atout'âge*, de 15h à 18h, sur RDV
au 02 40 16 72 33

BESOINS URGENTS DE LA POPULATION

Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre,
tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières,

tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde : le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets
tél. 02 28 02 28 10.

ERDRE ET GESVRES
Accueil
tél. 02 28 02 22 40

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

TRANSPORT SOLIDAIRE

Association qui aide les personnes ne disposant pas de moyen de transport à se déplacer.
Tél. 06 06 81 42 04

PETITE ENFANCE

Un lieu ouvert aux parents et à leurs enfants

Permettre aux parents de faire une pause avec leur(s) enfant(s), de jouer, de passer un moment convivial et d'échanger avec d'autres parents. Les lieux d'accueil enfants parents (LAEP) sont des espaces de rencontre, aménagés et adaptés aux jeunes enfants. Sur Treillières, et conformément aux préconisations de la PMI, les permanences du LAEP Petit à Petons ont repris* le mercredi matin. L'accès aux familles est libre sur les créneaux d'ouverture, l'enfant devant obligatoirement être accompagné d'un parent.

L'accueil est anonyme, sans formalités et gratuit. Chaque lieu d'accueil peut recevoir 12 enfants.

*Et le lundi matin sur Grandchamp-des-Fontaines, Sucé-sur-Erdre, Héric et Vigneux-de-Bretagne.

Infos au 02 40 94 52 59
sur petitapetons.home.blog

SANTÉ MENTALE

Le 3114, un numéro national de prévention du suicide

Le suicide cause en moyenne chaque année près de 10 000 décès de personnes en France métropolitaine. À ce chiffre s'ajoutent environ 200 000 tentatives par an, donnant lieu à un contact avec le système de soins. La France fait partie des pays européens les plus touchés par ce fléau. Pour endiguer ce phénomène, un numéro national de prévention du suicide a officiellement été lancé en octobre dernier. Ainsi, le 3114 est une ligne d'appel gratuite, confidentielle et ouverte 24H/24 et 7J/7. Elle permet une prise en charge sanitaire des personnes ayant des idées suicidaires, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire.

Ce nouveau service est assuré par des professionnels de soins formés à l'écoute, à l'évaluation du niveau de souffrance, à l'intervention voire l'orientation des appelants vers une prise en charge adaptée. Ces professionnels sont positionnés au sein des centres régionaux répondant portés par des établissements de santé où ils sont en lien notamment avec le SAMU.



TRANSPORTS COLLECTIFS

Prendre le car, ou le conduire...

Aleop est le service de transport régional. Pas moins de six lignes* de ce réseau passent par Treillières. Un service utile au quotidien et également pourvoyeur d'emplois, car conducteur de car scolaire est un métier qui recrute ! En effet, en Pays-de-la-Loire, 400 postes sont actuellement à pourvoir, accessibles aux personnes de plus de 21 ans, détenteurs du permis B. La formation est intégralement prise en charge pour obtenir, au final, un contrat à durée indéterminée.

Sur la base de 20 heures par semaine minimum, 700 heures par an en période scolaire : être conducteur de car permet d'être libre la journée et pendant toutes les vacances scolaires tout en travaillant à proximité de chez soi.

*Lignes 300, 309, 310, 311322 et 324. Infos sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr

Infos sur le site www.deviensconducteurdecarr.fr



AGENDA

DÉCEMBRE

Mardi 8 - à partir de 15h30

Don du sang

Sur inscription préalable sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Espace Simone-de-Beauvoir



Vendredi 10 - 18h30

Inauguration de la patinoire

Pratique possible jusqu'au 26 décembre
Lire aussi page 13



Samedi 11 - à partir de 10h

Marché de Noël

Avenue du Général-de-Gaulle
Lire aussi page 14



Lundi 13 - 19h

Conseil municipal

Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 17 - 14h

Tournoi de belote au profit du Téléthon

Organisé par l'amicale des retraités
Espace Simone-de-Beauvoir

Les rendez-vous de la MÉDIATHÈQUE
www.bibliotheques.cceg.fr

→ **Vendredi 3** de 19h-23h :
Soirée couplée Jeux société / Jeux vidéo, repas partagé,
+12 ans

→ **Samedi 4** de 10h30 et 15h30 :
Spectacle Sardines argentée,
2 séances au choix, +6 ans

→ **Mercredi 8** de 10h et 11h :
Spectacle Bout'chou et Cie,
2 séances au choix, 0-4 ans

→ **Judi 9** de 10h et 11h :
atelier Coup de pouce numérique, 2 créneaux au choix,
tous publics

→ **Samedi 11** de 14h30-16h30 :
Après-midi Jeux coopératifs,
+4 ans

Infos et inscription à l'accueil de la médiathèque ou au 02 40 94 61 76

Le prochain magazine de Treillières sera diffusé courant mois d'avril et couvrira la période allant jusqu'au mois de mai 2022. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr.



JANVIER 2022

Mercredi 12 - 19h

Vœux du maire à la population
Salle Marathon

Samedi 22 - 14h

Boom des enfants

Organisée par l'amicale laïque
Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 23 - 14h

Le trail des spéciales

Course organisée par Treillières Run
Complexe sportif du Gesvres
Lire aussi page 10

Mercredi 26 - 12h

Repas des aînés

Organisé par le CCAS
Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 29 - journée

Assises de la vie associative
Salles de la Chesnaie

À noter en 2022



Élections présidentielles :
10 et 24 avril 2022

Élections Législatives
12 et 19 juin 2022

COLLECTE DES DÉCHETS

tous les 15 jours
Le bac à ordures ménagères
et les sacs jaunes
sont collectés le même jour.
JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

Plus d'infos : www.cceg.fr

*Vœux du Maire
à la population
2022*

Mercredi 12 janvier à 18h30

**Complexe sportif Héraclès. Salle Marathon
Rue Simone-de-Beauvoir à Treillières**



treillieres

02 40 94 68 57 . www.treillieres.fr

